Traitement préventif des bois Multi Usages

Trait'Plus® MU

Sans odeur

Incolore

Fongicide
Insecticide
Anti-bleu
Anti-termite

Séchage rapide

Longue durée

Non gras

Utilisable en badigeonnage

DESTINATION ET PRÉSENTATION

- TRAIT'PLUS® MU BLANCHON est destiné à la protection préventive de toutes les boiseries.
- Les qualités de sa formule assurent une meilleure pénétration, une meilleure fixation des agents actifs dans le bois et une longévité des performances fongicides-insecticides, contre les champignons du bleuissement, les champignons de pourriture, les insectes et larves xylophages (capricornes, vrillettes, lyctus, termites etc.).
- TRAIT'PLUS® MU assure à l'utilisateur confort et sûreté lors de l'application.
- Incolore, non gras, TRAIT'PLUS® MU doit impérativement être recouvert, après séchage complet, par tous lasures, vernis, peintures ou finitions ébénisterie BLANCHON.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Application sur bois nus, propres, secs et dépoussiérés, sans traces d'anciens vernis, vitrificateurs, peintures ou huiles (poncer ou enlever à l'aide des DÉCAPANTS BÂTIMENT 10' BLANCHON LIQUIDE ou GÉLIFIÉ toutes finitions présentes à la surface du bois) ou de résine (si nécessaire, dégraisser les bois exotiques ou résineux, avec du DILUANT SYNTILAC® BLANCHON).
- Poncer pour obtenir la qualité de surface souhaitée et dépoussiérer soigneusement. Proscrire l'utilisation de laine d'acier.

N.B. : l'absorption du produit est ralentie sur un bois très finement poncé.

- Les bois attaqués par les termites doivent être remplacés et traités par une entreprise spécialisée dans le traitement des termites.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- TRAIT'PLUS® MU est prêt à l'emploi et s'utilise pur, sans dilution. Ne pas appliquer en dessous de 12°C.
- Agiter vigoureusement le bidon avant l'utilisation.
- Application en 2 ou 3 couches "bien nourries" sur toutes les faces du bois, pour respecter le rendement et déposer 1 litre sur 5 m².
- Le délai entre les couches doit être le plus réduit possible (15 mn), afin d'optimiser la puissance de pénétration des principes actifs.
- Tout travail (ponçage important, coupe, assemblage, etc.) sur une surface traitée entraînera une nouvelle application de TRAIT'PLUS® MU.

IMPORTANT :

Attention : utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Afin de protéger les chiroptères (chauves souris) et les martinets, éviter les traitements de charpentes pendant le printemps et l'été. Ne pas traiter les ruches.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit a été mis au point. Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Utiliser seulement dans des endroits bien ventilés. Après traitement, le stockage du bois doit se faire sur une surface dure et imperméable pour éviter la pollution du sol ou des eaux. Les pertes éventuelles doivent être récupérées et éliminées dans une filière adaptée.

Nettoyage des ustensiles

- Les outils seront nettoyés immédiatement après usage avec de l'eau. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Blanchon

Trait'Plus® MU traitement des bois multi-usages

RENDEMENT

- 5 m² au litre.

SÉCHAGE ET RECOUVRABILITÉ

Dans des conditions normales d'utilisation (température 20°C, hygrométrie 65%, zones bien ventilées) :

- Séchage entre couches : 15 minutes.
- Séchage hors poussières : 1 à 2 heures environ.
- Séchage complet : 48 heures minimum, dans des conditions normales et selon la quantité de produit appliquée.
- Ne pas laisser d'objets métalliques (outils), lors du séchage, au contact du bois traité.

CONSERVATION

- 3 ans en emballage d'origine soigneusement fermé ou rebouché.
- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Ne pas réutiliser l'emballage. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit sec, frais et bien ventilé, dans un récipient d'origine, fermé et étanche. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Déposer le contenant vide, ou produits non utilisés, en déchetterie.

DONNÉES TECHNIQUES	
DESTINATION	TRAITEMENT PRÉVENTIF INSECTICIDE ET FONGICIDE, POUR TOUS LES BOIS
TYPE DE RÉSINE FIXATRICE	Résine hydrodiluable
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 7b2
DENSITÉ	1,00 (à 20°C, selon NF T 30020)
FLUIDITÉ	32 secondes (CA 2,5 à 20°C)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
FONGICIDES	IPBC (3-iodo-2-propynyl butylcarbamate N° CAS 55406-53-6) : 0,75% m/m Propiconazole (N° CAS 60207-90-1) : 0,24% m/m
INSECTICIDE	Cyperméthrine (N° CAS 52315-07-8) : 0,15% m/m
NORMALISATION	Ne pas utiliser pour un usage autre que ceux pour lesquels le produit a été mis au point
PIGMENTATION	Incolore

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée le 25.05.2016.
Conçu, mis au point et fabriqué en France.
Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.
Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.
Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures

28 rue Charles Martin - BP 105
69192 SAINT-FONS CEDEX (France)
Tél. 04 72 89 06 06 - Fax 04 78 70 07 18
Export Lines: Tel: (0033) 472 89 06 09
Fax: (0033) 472 89 06 02
BLANCHON S.A. - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z - E-mail : blanchon@blanchon.com
Site internet : www.blanchon.com

4.2.3.A04 25/05/2016